



## SPASEEN-FO

Syndicat des **Personnels**  
**Administratifs** des  
**Services Extérieurs** de  
**L'Education Nationale**

Montreuil,  
Le 09 mars 2015



**FO, CGT et SUD,**  
**rejoints par la FSU**  
**appellent à la grève**  
**interprofessionnelle**  
**le 09 avril 2015:**

Pour l'emploi,

Pour la préservation des droits,

Pour la garantie et la promotion  
du service public,

Pour l'augmentation des salaires,

Contre les mesures d'austérité, le  
pacte de responsabilité et la  
rigueur budgétaire, la réforme  
territoriale.

**Stop à l'austérité** **FO**  
**Priorité aux services publics**

## Temps de travail : la vigilance est de mise...

La ministre de la Fonction publique a annoncé son intention de lancer une mission d'observation sur la réduction du temps de travail des fonctionnaires dont l'objectif est de formuler, en septembre, un diagnostic. Selon elle, qui « *en a assez des clichés sur les fonctionnaires* », « *on travaille autant dans la fonction publique* » et « *beaucoup de fonctionnaires font des heures supplémentaires* ».

Le **SPASEEN-FO** se félicite des propos de Mme Lebranchu et partage ce constat, qu'il a lui-même établi depuis plusieurs années. Il se tient à sa disposition pour lui apporter l'ensemble des éléments sur la situation des personnels administratifs qui cumulent les heures supplémentaires non payées, rattrapées de plus en plus difficilement, voire jamais, suite aux suppressions de postes, et pour un salaire en baisse continue.

**FO** s'étonne que cette mission soit mise en place alors même que l'assouplissement des 35H a été annoncé comme le prochain chantier du gouvernement.

**Force Ouvrière** s'est battue lors de l'application de la loi de 2002 dite des 35H dans notre ministère qui aurait constitué, pour certains, en une augmentation du temps de travail et une perte de jours de congé. **FO** a refusé de signer le protocole d'accord à l'Education nationale, négocié et signé notamment par l'UNSA et la CFDT, instaurant la flexibilité, sans créations de postes et au détriment des collègues.

Dans les EPLE, par exemple, sa déclinaison a bouleversé en profondeur non seulement les relations de travail, mais aussi le quotidien des collègues qui font souvent plus de 40H pour pouvoir avoir tout ou partie des vacances scolaires.

Partout où les personnels se sont battus, avec **Force Ouvrière**, pour conserver leurs acquis, des accords locaux favorables ont été signés.

Pourtant, **FO** constate les tentatives récurrentes de remises en cause des acquis par l'administration en matière de congés ou de temps de travail.

Heureusement, cette volonté se heurte à la vigilance des personnels, soutenus par **Force Ouvrière** dont le mandat de congrès reste :

- le respect à minima de l'arrêté 15 janvier 2002,
- le maintien et le respect des acquis en matière d'horaires et de congés là où ils sont plus favorables aux dispositions de l'arrêté du 15 janvier 2002,
- la récupération des congés maladie et maternité sans écrêtage.

**FO** sera attentive aux conclusions de cette mission et s'opposera à toute remise en question du temps de travail qui consisterait à l'augmenter et revendique la création des postes statutaires nécessaires pour assurer les missions et la négociation d'un nouveau protocole d'accord.

Les personnels veulent :

- ✓ des augmentations de salaires !
- ✓ L'arrêt des politiques d'austérité !
- ✓ des créations de postes statutaires et la titularisation des contractuels!
- ✓ le maintien et le renforcement de tous les services publics !
- ✓ le maintien de nos acquis sociaux et la reconquête de tous ceux supprimés !

**C'est pourquoi, le SPASEEN-FO appelle à la mobilisation le 9 avril 2015 :**

**Le 9 avril 2015, ensemble et mobilisés,**  
**Faisons entendre nos revendications!**